



## DOSSIER A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE

- **Formulaire de demande et annexes** dûment remplis (disponibles au niveau du Consulat ou téléchargeable sur le site web : [www.consulatalgerie-vitry.org](http://www.consulatalgerie-vitry.org)) ;
- **Acte de naissance 12s** (à obtenir auprès de la commune du lieu de naissance en Algérie ou à demander sur internet (site web du Consulat) pour les ressortissants nés en Algérie ou à demander auprès des services consulaires du lieu de naissance pour les ressortissants nés en France) ;
- **Carte consulaire** en cours de validité (carte consulaire de l'un des deux parents pour les enfants mineurs) ;
- **Justificatif du séjour** à l'Etranger (carte d'identité française ou titre de séjour en cours de validité portant une adresse dans la circonscription consulaire) ;
- **Justificatif de domicile** dans la circonscription consulaire ;
- **Justificatif de profession** ou certificat de scolarité, selon les cas ;
- Copie de la **carte du groupe sanguin** ;
- **Quatre (04) photos** d'identité en couleur, numériques, récentes et identiques ;
- **Frais de chancellerie** (20 euros), à payer lors du retrait du passeport biométrique.

**Précision :** lors du dépôt de la demande de passeport biométrique, il est prévu une prise d'empreintes et de photo numériques de l'intéressé.